



Association agréée  
au titre de la Protection de la nature  
(art.40 - N° 76-629 du 10-7-1976)

Panazol, le 5 juin 2019

**A tous les adhérents territoriaux**

**Objet : Révision des projets de volets du SDGC non validés à l'AG2019**

Madame, Monsieur le Responsable de chasse,

La dernière assemblée générale n'a pas validé les projets portés par le Conseil d'administration de votre Fédération en matière de gestion du *Sanglier* et de *Sécurité et Pratique de la Chasse*.

Au-delà des votes, plusieurs voix se sont élevées depuis pour avouer une certaine incompréhension des volets de gestion proposés et par ailleurs, certaines d'entre elles attendent désormais de nouveaux projets prenant en compte de nouvelles idées.

Le conseil d'administration de votre Fédération a bien entendu cette problématique et a bien conscience des diverses attentes. Aussi, après un nécessaire bilan interne, il a décidé le 23 mai dernier de retravailler véritablement ces projets non aboutis et de tout mettre en œuvre pour restaurer un climat de confiance avec ses chasseurs.

Un important chantier nous attend donc avec l'objectif d'aboutir d'ici la fin de l'été. Dans ces circonstances exceptionnelles, une nouvelle méthode de travail déclinée en 4 phases sera mise en œuvre pour permettre d'avancer favorablement dans le dialogue et le partage :

Phase	Période	Objectif
1	5 juin → 21 juin	Recueil des améliorations à apporter aux projets existants auprès des adhérents et des associations spécialisées ( <i>formulaire ci-joint à renvoyer avant le 21 juin</i> )
2	24 juin → 11 juillet	Analyse de toutes les contributions reçues et retranscription d'un maximum d'idées maitresses dans la rédaction de nouveaux projets de volets du SDGC
3	12 juillet → 26 juillet	Consultation des acteurs et des associations spécialisées habituellement conviés à la révision du SDGC
4	5 août → 23 août	Présentation des nouveaux volets du SDGC auprès des responsables de chasse en réunion du soir (format réunion d'unité de gestion sanglier) et propositions d'adoptions.

SAFRAN



Ce calendrier peut apparaître ambitieux à l'approche de la période estivale mais il est le seul qui puisse véritablement être efficace pour bien fédérer les adhérents, bâtir de nouveaux projets et aboutir à un éventuel consensus sur les points qui ont été sensibles jusqu'à présent.

Au terme de ce nouveau processus, le conseil d'administration de votre Fédération vous proposera une validation des projets, soit par voie référendaire lors de réunions d'unités de gestion provoquées à cet effet, soit dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire spécialement dédiée.

Considérant ce nouveau cadre de travail, nous vous proposons donc dans un premier temps d'apporter votre contribution à sa réussite en nous communiquant d'ores et déjà vos suggestions pour modifier ou compléter les volets *Sanglier* et *Sécurité et Pratique de la Chasse* déjà transmis à l'occasion de l'Assemblée Générale du 27 avril dernier.

Si vous n'avez plus ces deux projets, vous pouvez toujours les télécharger sur le site de la Fédération [www.fdc87.com](http://www.fdc87.com) ou en demander un exemplaire papier auprès du secrétariat au 05.87.50.41.71.

Enfin, pour faciliter la transmission de vos réflexions, vous trouverez ci-joint un formulaire de réponse que nous vous demandons de bien vouloir remplir et retourner à la Fédération d'ici le vendredi 21 juin 17h00.

Comptant sur votre précieuse participation et vous assurant de notre totale mobilisation pour améliorer cette situation,

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Responsable de chasse, l'expression de notre considération la meilleure.

Le Président,



Christian GROLEAU

# Améliorations à apporter au projet de volet *Sanglier 2019-2025*

De la part de :

Représentant le territoire de chasse :

Vos propositions d'améliorations (libre expression) :



Fait à ....., le ..... juin 2019.

Signature :

**A renvoyer à la Fédération avant le 21 juin 2019 minuit.**

# Améliorations à apporter au projet de volet *Sécurité et Pratique de la Chasse 2019-2025*

De la part de :

Représentant le territoire de chasse :

Vos propositions d'améliorations (libre expression) :



Fait à ....., le ..... juin 2019.

Signature :

**A renvoyer à la Fédération avant le 21 juin 2019 minuit.**